

Quentin Voellinger
Président FVA
Ch. de Publoz 38a, 1070 Puidoux
info@alpesapiculture.ch
079 290 08 17



FÉDÉRATION VAUDOISE DES
SOCIÉTÉS D'APICULTURE

Quentin Voellinger, Ch. de Publoz 38a, 1070 Puidoux

Aux communes du canton de Vaud

Puidoux, le 2 février 2024

Concerne : Recherche d'une aide complémentaire urgente dans la détection et le signalement des nids primaires et secondaires du frelon asiatique, espèce invasive s'installant depuis 2023 dans le canton de Vaud

Madame, Monsieur,

Dans un courriel qui vous a été adressé le 29 août 2023, nous vous avons déjà informé une première fois au sujet du frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) qui est arrivé en Europe en 2004 du côté de Bordeaux (F) et qui a entamé une invasion à travers la France. Il est arrivé en Suisse en 2022 par les portes du Jura et de Genève. Vous savez probablement aussi que cette espèce, une fois durablement installée, est capable d'exercer une forte pression sur les abeilles mellifères et les autres insectes locaux et pollinisateurs sauvages. Par effet de cascade, cela aura bien évidemment un impact certain sur l'agriculture par une diminution de la pollinisation. Si cette espèce n'est pas contrôlée, cela aura également tôt ou tard une incidence sur la santé humaine en touchant de préférence toutes les personnes qui travaillent en milieu extérieur (buissons, arbres, etc.) où le frelon asiatique construit ses nids.



Photo frelons : Didier Bettens

La responsabilité de la lutte contre cette espèce invasive revient aux cantons. La coordination dans le Canton de Vaud est entreprise et organisée sous la responsabilité du Professeur Daniel Cherix. En collaboration avec la Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture (FVA), cette lutte se déroule de la manière suivante :

Dans une **première phase**, il s'agit de reconnaître cet insecte et de l'annoncer sur le site web : www.frelonasiatique.ch. Toute présence doit être annoncée et ceci peut se faire par tout le monde. Les apiculteurs sont les personnes les plus proches du frelon asiatique. Ce sont les premiers bénévoles dans cette lutte. En plus de l'identification (dépiage) de l'insecte, ils sont également invités à aller jusqu'à repérer les nids. Une équipe de la Task Force formée à la télémétrie vient ensuite localiser l'emplacement exact du nid. Dans une **deuxième phase**, le nid est détruit et démonté par une personne spécialisée et autorisée.



Nid primaire « naissant »



Nid primaire



Nid secondaire

Pour le dépiage des individus et des nids de frelon asiatiques, nous aurions également besoin de l'aide de la population, des employés communaux ainsi que tous les corps de métier qui sont sur le terrain. C'est pour cette raison que nous faisons appel à vous, Madame, Monsieur, pour relayer l'information auprès de votre personnel et de la population à l'aide du dépliant qui est joint à ce courrier. Toutes les observations sont à communiquer sur le site www.frelonasiatique.ch. Pour que l'identification puisse être réalisée de manière certaine, il est important d'y joindre une photo de l'individu ou une photo du nid avec des individus.

Aujourd'hui, plus de 3300 annonces dont 2000 de frelons asiatiques ont été transmises sur le site ! 22 nids primaires et 18 nids secondaires ont été détruits dans le canton de Vaud en 2023, donc un total de 40 nids. Dans le canton de Vaud et en 2023, les régions les plus touchées ont été le district de Nyon, la région de la Côte Vaudoise ainsi que le Nord Vaudois. Au niveau Suisse, un total de 219 nids a été détruit, dont 114 nids secondaires. Pour 2024 et sur territoire vaudois, les prévisions laissent penser à un total minimum 400 nids qui seront d'abord à trouver et à détruire.

Au printemps, il est très important de rechercher les nids primaires naissant **de manière active**. En effet, ils se trouvent pour la plupart du temps à max. 2 m du sol, mais peuvent également être situés plus en hauteur. Exemples : cabane de jardin, avant-toit, garage, parasol fermé, buisson de ronces ou de buis, haie, auvent, porche de maison, échafaudage, etc., en gros, **tout près de chez VOUS !**

Sachez que des informations au sujet du frelon asiatique sont régulièrement mises à jour sur notre site web : www.apiculture.ch, clic sur l'icône du frelon asiatique. **Les flyers s'y trouvent également.**

Nous restons bien sûr à votre disposition pour de plus amples informations.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre coopération et nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pour le comité de la FVA


Q. Voellinger
Président FVA

